



Installation de poteaux électrique sans autorisation

Par **nat13410**, le **18/11/2013** à **21:14**

depuis deux jours , une entreprise sous traitante avec edf , est entrain d installer deux poteaux edf dans mon terrain.edf ne m a pas prévenu ni demandé mon accord. le terrain n'étant pas encore cloturé ,l' entreprise est entré et a commencé les trous. edf a t il le droit de faire installer des poteaux sur un terrain privé sans autorisation ? ai je un recours?

Par **domat**, le **19/11/2013** à **00:36**

bsr,
si le terrain vous appartient, edf n'a pas le droit de pénétrer sur votre propriété et encore moins d'y planter des poteaux sans que vous ayez donné votre accord par la signature d'une convention sauf s'il y a eu une déclaration d'utilité publique;
cdt